

Décision

Générale

colonial

Décision n° 744 30/06/1947

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 juin 1947

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1947

Date du numéro
30 juin 1947

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Ali Bouh est engagé en qualité de planton auxiliaire, 1er échelon, à salaire journalier, pour compter du 1er juillet 1947. L'intéressé est mis à la disposition du chef du service de la station côtière de T. S. F.